

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi 12 février 2002 à 20h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.**

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

**2002-02-21 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2002-02-22 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2002 ET DE L'AJOURNEMENT DU 21 JANVIER 2002**

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 janvier 2002 et de l'ajournement du 21 janvier 2002, tels que présenté.

ADOPTÉE

**2002-02-23 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2002**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de janvier 2002, au montant de **323,977.79 \$**.

ADOPTÉE

**2002-02-24 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE JANVIER 2002**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de janvier 2002, au montant de **185,613.83 \$**.

ADOPTÉE

**2002-02-25      APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES SPÉCIAUX À PAYER DE JANVIER 2002**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'approuver la liste des comptes spéciaux à payer du mois de janvier 2002, au montant de **156,914.35 \$**.

ADOPTÉE

**2002-02-26      PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT No 245-28, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement numéro 245, afin de créer une seule zone résidentielle et deux zones commerciales à même les zones H01-145 et H01-146;

Attendu que la Municipalité désire contrôler la densité d'habitation et les normes architecturales des zones visées;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 11 décembre 2001;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 245-28, modifiant le règlement de zonage numéro 245.

ADOPTÉE

**2002-02-27      DÉMISSION – PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE**

Le Conseil ayant pris connaissance de la lettre de madame Marie Lemay l'informant de sa démission;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'accepter avec regret la démission de madame Marie Lemay, à titre de préposée à la bibliothèque, et ce à compter du 9 mars 2002. Le conseil municipal tient à remercier madame Lemay pour l'excellent travail effectué tout au long de ces années et lui souhaite une excellente retraite bien méritée.

ADOPTÉE

**2002-02-28      DÉMISSION – SURINTENDANT DES TRAVAUX PUBLICS**

Le Conseil ayant pris connaissance de la lettre de monsieur Claude Lévesque l'informant de sa démission;

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'accepter avec regret la démission de monsieur Claude Lévesque, à titre de surintendant des travaux publics, et ce à compter du 22 avril 2002. Le conseil municipal tient à remercier monsieur Lévesque pour son dévouement envers la Municipalité et lui souhaite une excellente retraite bien méritée.

ADOPTÉE

**2002-02-29      ENGAGEMENT – SURINTENDANT DES TRAVAUX PUBLICS**

Après avoir pris connaissance du rapport du directeur de la Gestion du territoire;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'engager monsieur Luc Tessier, à titre de surintendant des travaux publics pour le département de la Gestion du territoire, et ce à compter du 22 avril 2002.

ADOPTÉE

**2002-02-30      OUVERTURE DES SOUMISSIONS – RÉVISION DU PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Considérant que l'étude des soumissions n'est pas complétée, le conseil municipal souhaite remettre l'adjudication du mandat en regard aux travaux de révision du plan d'urbanisme et de la refonte des règlements d'urbanisme.

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de remettre l'adjudication de ce mandat à une prochaine assemblée.

ADOPTÉE

**2002-02-31      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

Monsieur le conseiller, Jacques Sirois, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera déposé un règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 402. De plus, je demande la dispense de lecture de ce règlement.

**2002-02-32      ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT No 402 – PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

Attendu qu'il y a lieu d'adopter le premier projet de règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 février 2002, à 19h30 au Carrefour Notre-Dame;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du Conseil en date du 12 février 2002;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 402, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

ADOPTÉE

**2002-02-33      ENGAGEMENT TEMPORAIRE – RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'engager monsieur Karl Laniel, à titre de responsable de la bibliothèque pour une période de 11 mois, à compter du 11 février 2002, en remplacement de madame Guylaine Lauzon.

ADOPTÉE

**2002-02-34      ABOLITION DU POSTE – PRÉPOSÉ TEMPORAIRE À L'ENTRETIEN**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'abolir le poste de préposé temporaire à l'entretien pour le département des Services communautaires, et ce à compter de ce jour.

ADOPTÉE

**2002-02-35      ADOPTION DU RÈGLEMENT No 401 – INTERDICTION D'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES**

Attendu que la loi sur les pesticides L.R.Q. chapitre P-9.3 reconnaît le pouvoir des municipalités d'intervenir sur l'utilisation des pesticides domestiques ;

Attendu que le Conseil municipal tient à préserver la qualité de vie sur son territoire et que cette qualité de vie, l'environnement et la santé publique, ne soient pas perturbées par l'utilisation de pesticides ;

Attendu qu'il existe des conséquences nocives, bien documentées, découlant d'une utilisation des pesticides et particulièrement d'une mauvaise utilisation ;

Attendu qu'avis de motion de la présentation du règlement numéro 401 a été dûment donné par la conseillère, Micheline Lévesque, le 9 octobre 2001.

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'adopter le règlement numéro 401.

ADOPTÉE

**2002-02-36      MANDAT – DOSSIER RÉGLEMENTATION DES PESTICIDES**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'accorder le mandat d'expert-conseil à madame Micheline Lévesque, agronome, dans l'application de la réglementation portant sur les pesticides, le tout selon l'offre de services déposé en date du 8 janvier 2002, pour un montant forfaitaire de 6,025 \$.

ADOPTÉE

**2002-02-37      PROCOLE D'ENTENTE – CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA  
2002, 2003 ET 2004**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'autoriser monsieur le maire, Michel Tartre et madame Manon Bernard, directrice générale, à signer le protocole d'entente entre la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et le Centre Notre-Dame-de-Fatima, pour la tenue de camp de jour estival pour les années 2002, 2003 et 2004.

ADOPTÉE

**2002-02-38      MANDAT – SONDAGE TÉLÉPHONIQUE**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'engager la firme CROP à procéder à une enquête téléphonique portant sur une étude de satisfaction des citoyens de la Municipalité, au coût de 12,250 \$, plus les taxes applicables.

De plus, le conseil autorise madame Manon Bernard, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec la firme CROP. La dépense sera prise à même le surplus libre non autrement approprié.

ADOPTÉE

**2002-02-39      DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT – 2<sup>E</sup> PROJET, RUES  
SYLVIO-LEDUC ET LUCIEN-THÉRIAULT**

Attendu que le requérant a déjà reçu l'approbation du conseil municipal pour le prolongement des rues Sylvio-Leduc et Lucien-Thériault et la subdivision des terrains en conformité avec le règlement de lotissement numéro 246, selon le projet soumis en date du 30 octobre 2001;

Attendu que le requérant doit modifier certains lots;

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver la nouvelle demande de permis de lotissement de la compagnie de Développement Simi inc.

ADOPTÉE

**2002-02-40      DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE No 2001-9, RUE DE LA  
VALLINE**

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2001-9, à l'effet d'autoriser la longueur de la rue de La Valline à 303,5 mètres et d'autoriser un cercle de virage à 10 mètres;

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

**RÉSOLUTION 2002-02-40 ... suite**

Attendu que le requérant a obtenu de la part du propriétaire du lot partie 257-1, une entente de principe à l'effet d'autoriser une servitude permanente de services municipaux, servitude qui sera transmise à la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot;

Attendu que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2001-9.

ADOPTÉE

**2002-02-41 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE No 2002-1, 62, 146<sup>e</sup> AVENUE**

Attendu que le dossier a été bien étudié par les membres du Comité consultatif d'urbanisme et que ce dernier informe le conseil municipal que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'accepter la dérogation mineure numéro 2002-1, à l'effet de régulariser l'implantation d'une résidence existante située au 62, 146<sup>e</sup> Avenue, avec une marge avant de 6,58 mètres, au lieu de 7,5 mètres tel que prescrit à la réglementation.

ADOPTÉE

**2002-02-42 ENTENTE TRAVAUX MUNICIPAUX – PHASE 1, PROJET DOMICILIAIRE, LOT 252**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'autoriser monsieur le maire, Michel Tartre et madame Manon Bernard, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec la compagnie 9101-9596 Québec inc., en regard à la construction des infrastructures et des rues selon la première phase du développement domiciliaire situé sur le lot 252.

ADOPTÉE

**2002-02-43 MANDAT INGÉNIEURS – PROJET DOMICILIAIRE LOT 252 – PHASE 1**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu de mandater le groupe conseil Génivar inc., pour effectuer la surveillance des travaux, ainsi qu'à préparer les plans et devis de la première phase du projet domiciliaire situé sur le lot 252, pour un montant de 93,049.47 \$ taxes incluses. Ces honoraires seront payés selon l'entente intervenue entre la Municipalité et la compagnie 9101-9596 Québec inc.

ADOPTÉE

**2002-02-44     VENTE DE GRÉ À GRÉ DU LOT 19-19**

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'accepter l'offre d'achat de monsieur Geoff Rogers pour le terrain désigné comme étant le lot 19-19, pour un montant de 20,000 \$ plus les taxes applicables. De plus, le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer pour la Municipalité le contrat de vente.

ADOPTÉE

**2002-02-45     ENGAGEMENT – PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'engager madame Danielle Pépin, à titre de préposée à la bibliothèque à compter du 11 février 2002.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES ET CORRESPONDANCE**

Dépôt du rapport informatif des services communautaires – janvier 2002.  
Dépôt du rapport de la bibliothèque Marie-Uguay – janvier 2002.  
Dépôt du rapport des activités mensuelles du Service de Police – décembre 2001.  
Dépôt des rapports des activités du service Incendie – novembre et décembre 2001.

**2002-02-46     LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu de lever l'assemblée à 21h00.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Manon Bernard  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Michel Tartre  
Maire

/vc

\*\*\*\*\*